

Séance du 6 avril 2021



En raison des restrictions liées à la Covid-19, la séance du conseil du 6 avril 2021 se déroulait sans la présence du public, sur la plateforme ZOOM. L'enregistrement de la séance est disponible au <https://sflc.ca/proces-verbaux-et-ordre-du-jour/>

Voici un résumé de certaines décisions prises par le conseil municipal lors de cette séance.

RESSOURCES HUMAINES

Le conseil municipal a procédé à l'embauche des personnes suivantes aux services des travaux publics, de l'urbanisme et environnement, et des sports, loisirs, culture et vie communautaire :

- Monsieur Michel Champagne – au poste nouvellement créé de responsable aqueduc et assainissement des eaux usées
- Monsieur Marcel Bélanger – au poste de journalier-chauffeur-opérateur temporaire pour la période estivale 2021
- Madame Lola Anthonis - au poste d'intervenante en environnement pour la période estivale 2021
- Monsieur Julien Lalumière au poste de préposé à l'urbanisme et à l'environnement pour la période estivale 2021
- Madame Emmanuelle Henley Leboeuf au poste de coordonnatrice du camp de jour pour la période estivale 2021. Madame Leboeuf en est à sa deuxième saison à ce poste.

URBANISME ET ENVIRONNEMENT

- Dans le cadre des travaux effectués par le Comité consultatif sur l'environnement (CCE) et afin d'obtenir un portrait de la vulnérabilité de certains plans d'eau à l'introduction et la propagation du myriophylle, le conseil municipal a octroyé un contrat au CRE Laurentides afin de procéder à la réalisation d'une étude à ce sujet. Le rapport qui découlera de cette étude permettra de cibler et de mettre en place, si requis, les mesures nécessaires afin d'éviter la propagation de cette plante envahissante.
- À la suite de la démission de Madame Charlotte Lampron à titre de membre du Comité consultatif d'urbanisme (CCU), le conseil municipal a procédé à la nomination de Monsieur Guy Pisapia pour occuper le siège laissé vacant. Le conseil remercie cette dernière pour son implication au sein du CCU et souhaite la bienvenue à Monsieur Pisapia.

- 
- Plusieurs demandes de permis assujettis au règlement sur les Plans d'implantation et d'intégration architecturale (P.I.I.A.) de même que des demandes de dérogations mineures ont été traitées par le conseil municipal ce mois-ci. Ceci démontre bien l'intensité du développement qui se poursuit en 2021. Rappelons qu'en 2020, nous avons connu un nombre record de demandes de permis de construction pour des unités de logement, représentant une augmentation de 110% par rapport à l'année précédente. La tendance depuis le début de la présente année semble démontrer qu'il en sera de même cette année.
 - Dans le même ordre d'idées, les projets de développement résidentiels et commerciaux se multiplient sur notre territoire, nécessitant dans plusieurs cas, des modifications à la réglementation d'urbanisme. Par conséquent, plusieurs amendements ont fait l'objet de décisions du conseil municipal ce mois-ci. Certains d'entre eux contiennent des dispositions susceptibles d'approbation de la part des personnes habiles à voter. Pour plus de détails sur chacun des projets, vous êtes invités à consulter les avis publics diffusés sur le site Internet à l'adresse <https://sflc.ca/avis-publics/>

OCTROI DE CONTRATS

- Le conseil municipal a octroyé ce mois-ci divers contrats d'approvisionnement et de services :
 - Fourniture de diesel et essence
 - Services professionnels d'ingénierie en vue des travaux de réfection de voirie pour l'année 2022 sur le chemin des Lacs. Rappelons que ces travaux devaient avoir lieu en 2021, mais ont dû être reportés en 2022 afin de poursuivre les démarches pour l'obtention d'une subvention du ministère des Transports.
 - Services professionnels pour la surveillance, le contrôle et le soutien technique pour les travaux de remplacement d'aqueduc des rues Principale et Saint-Faustin. Ces travaux devraient débuter au cours des prochaines semaines.

LOISIRS, CULTURE, BIBLIOTHÈQUE ET VIE COMMUNAUTAIRE

- Dû à la pandémie, le fonctionnement du camp de jour se fera sur deux sites distincts et la Municipalité souhaite renforcer l'encadrement des moniteurs du camp de jour dans leurs tâches supplémentaires reliées aux mesures sanitaires imposées en lien avec la Covid-19. C'est pourquoi le conseil municipal a autorisé le maire, Monsieur Pierre Poirier, et le directeur général, Monsieur Gilles Bélanger, à signer une lettre d'entente avec le syndicat pour la création d'un poste temporaire de coordonnateur adjoint au camp de jour, en plus de la coordonnatrice et d'un chef moniteur.

Les procès-verbaux sont disponibles sur le site Internet à l'adresse <https://sflc.ca/proces-verbaux-et-ordre-du-jour/>